AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-3-70 028952

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS Tel: (49) 41.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. LIMOGES 4.752.22. W.

Sous Régisseur de recettes et d'avances AVERTISSEMENTS AGRICOLES

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

n° 113 - FEVRIER 1970

LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les traitements d'hiver souvent négligés, revêtent une importance de premier ordre car ils permettent de lutter efficacement contre certains parasites que l'on rencontre couramment dans notre région.

ESCA ou APOPLEXIE de la VIGNE

Occasionnée par un champignon la maladie se manifeste de deux façons différentes :

- Evolution lente : les feuilles de la souche se dessèchent peu à peu en commençant par le bord. Les altérations gagnent ensuite le limbe entre les nervures principales en formant des taches allongées. Les feuilles de la base des sarments sont les plus atteintes et tombent prématurément (ne pas confondre avec une carence en Magnésie). La végétation défectueuse provoque le rabougrissement progressif des ceps.
- Evolution brutale : cette forme, plus remarquée, survient lorsque le développement dufeuillage est devenu important et la transpiration active (Juillet-Août). On assiste à un flétrissement, rapide et complet, du feuillage et des grappes qui se dessèchent, c'est l'APOPLEXIE. Comme dans le cas précédent il peut n'y avoir qu'un seul bras de la souche atteint.

Le champignon pénètre à l'intérieur du cep par les diverses blessures, notamment les plaies de taille importantes. Le mycélium une fois installé décompose progressivement les tissus. Il y a formation d'"amadou" qui entrave la circulation de la sève. Cette maladie apparaît généralement dans les vignobles, à partir de 15-20 ans d'âge.

LUTTE

Eviter les plaies importantes, lors du ravalement des ceps conserver un onglet assez long pour réduire le dessèchement des tissus. Arracher et détruire par le feu les souches atteintes.

Prévenir ou enrayer les dégâts, traiter avec une solution d'arsenite de soude à 1250 g d'Arsenic par 100 l d'eau, soit 5 litres d'une spécialité commerciale à 250 g/l d'Arsenic.

Le traitement, par pulvérisation de l'ensemble de la souche ou par badigeonnage des plaies de taille sera effectué une dizaine de jours après la taille, avant le gonflement des bourgeons et par beau temps sec de préférence. Cette application sera répétée deux années consécutives. En raison de la phytotoxicité du produit, on s'abstiendra de traiter les vignes mal aoûtées (Chlorose, Mildiou tardif, etc...).

La pulvérisation nécessite normalement 200 à 400 litres de solution à l'hectare.

ECORIOSE

Cette maladie, due également à un champignon sévit dans les vignobles de la région depuis plusieurs années. Les attaques répétées et mal contrôlées réduisent la vigueur des souches et entraînent un vieillissement prématuré de celles-ci, auquel s'ajoutent chaque année des pertes de récolte.

Favorisé par les printemps humides ce champignon provoque des lésions sur sarments, feuilles et grappes. Lors d'attaques graves les yeux de base débourrent mal et donnent des pousses chétives ou ne débourrent pas, il y a des "sourds".

C'est au cours de l'hiver que les sarments contaminés s'observent le plus facilement. Ils présentent à leur base une écorce épaissie et crevassée ; mal soudés, ils se détachent facilement.

Par ailleurs, l'écorce blanchie de ces rameaux porte de nombreuses ponctuations noires, les pycnides, organes de conservation et de propagation du parasite.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

LUTTE

Au moment de la taille, supprimer les sarments nécrosés à la base avec blanchissement de l'écorce. Si nécessaire, allonger les astes pour assurer une récolte normale.

Les traitements d'hiver par pulvérisation, effectués juste avant le débourrement, permettent de limiter l'extension de la maladie. Ils seront appliqués de préférence après la taille par beau temps sec et sans vent, bien mouiller "lattes" et coursons. Utiliser l'un des produits ci-après :

- Arsenite de soude 500 à 600 g d'Arsenic/hl (demi-dose Esca).
- Huiles jaunes 2 à 3 l/hl.
- Colorants nitrés : 600 g M.A./hl.

Le choix du produit s'effectuera en tenant compte du ou des parasites à combattre en se souvenant que l'Arsenite de soude permet de lutter contre Esca ou Excoriose et que les huiles jaunes présentent l'avantage de détruire les Cochenilles.

COCHENILLES

Ces insectes se rencontrent localement et justifient dans quelques foyers l'intervention de traitements spécifiques. En hiver, plaqués à la face inférieure des rameaux ils passent le plus souvent inaperçus.

En cours d'été feuilles et grappes se couvrent d'une poussière noire : la Fumagine, champignon proliférant sur le miellat secrété par les jeunes cochenilles qui sucent activement la sève.

LUTTE

Elle sera, en hiver, entreprise avec des huiles blanches d'hiver ou des huiles jaunes à raison de 2 à 3 litres de produit commercial à l'hl. Un lessivage soigné de l'ensemble de la souche s'avère la condition indispensable de succès.

Au débourrement les Oléoparathions et les Oléomalathions possèdent également une bonne efficacité et permettent de réduire en même temps les dégâts d'Acariose dus à un acarien responsable de rabougrissements typiques de la végétation.

-:-:-:-

La législation sur les toxiques, très stricte, prévoit que l'Arsenite de soude doit être manipulé avec précaution et conservé sous clef. Afin d'éviter les accidents on s'abstiendra de traiter par grand vent, de fumer en cours de travail, d'employer des appareils défectueux, de laisser traîner les récipients ayant contenu la spécialité ou la solution. L'utilisation de gants de caoutchouc et de vêtements de travail spéciaux est recommandée.

*
* *

CLOQUE DU PECHER

Dès que les bourgeons à bois laissent percevoir la pointe verte des feuilles, pulvériser une bouillie avec un produit à base de :

- cuivre, zirame, thirame, captane, ferbame, captafol.

*
* *

AVIS AUX ABONNES

Nous demandons aux abonnés de l'an passé qui n'auraient pas encore renouvelé leur abonnement pour 1970 de bien vouloir le faire rapidement, faute de quoi ce bulletin est le dernier q'ils recevront.

l'Inspecteur,

F. BARBOTIN

Les contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

R. HUDE - H. BOUE